



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.563/4



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

26 juin 2023

Français

Original : Anglais

Évènement final, atelier sur les bonnes pratiques concernant la mise en œuvre du programme IMAP et la gestion des aires marines protégées, 4^e Comité de pilotage du projet financé par l'UE intitulé Vers le bon état écologique de la mer et des côtes méditerranéennes à travers un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatives, bien gérées et surveillées (projet IMAP-MPA).

Tanger, Maroc, 11-13 juillet 2023

Point 8 de l'ordre du jour : Plan de communication et de visibilité

Pour des raisons environnementales et économiques, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs copies aux réunions et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Table des matières

1. Introduction	1
2. Objectifs et groupes cibles	1
2.1 Objectifs généraux en matière de communication :	1
2.2 Groupes cibles :	2
2.3 Objectifs spécifiques pour chaque groupe cible, en lien avec les objectifs de l'action et les différentes phases du cycle du projet	2
3. Activités de communication régulières (non liées à des réunions, ateliers ou événements) :.....	3
3.1 Nature et type des activités :.....	3
3.2 Présence sur l'internet :	4
3.3 Réseaux sociaux	4
3.4 Évènements à venir concernant les communications :.....	4
3.5 Résultats attendus et indicateurs connexes	5
4. Ressources	5
4.1 Ressources humaines.....	5
4.2 Ressources financières :	5
5. Produits de communication et de visibilité déjà réalisés.....	5

1. Introduction

1. Le projet « Vers le bon état écologique de la mer Méditerranée et des côtes méditerranéennes à travers un réseau d'aires marines protégées écologiquement représentatives, bien gérées et surveillées » (ci-après dénommé « projet IMAP-MPA »), est financé par l'Union européenne (UE), par la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) de la Commission européenne et par le programme Green MED III : Instrument financier du programme régional de l'Instrument européen de voisinage pour l'environnement et l'eau 2018-2022.

2. L'objectif global du projet IMAP-MPA est de contribuer à la réalisation d'un bon état écologique dans la mer Méditerranée et le long de son littoral. Ce faisant, le projet propose de consolider, d'intégrer et de renforcer l'approche écosystémique pour la gestion des aires marines protégées et leur développement durable. Cet objectif sera atteint grâce à la surveillance et à l'évaluation de l'état environnemental de la mer Méditerranée et de ses côtes, dont les aires marines protégées, d'une manière comparative et intégrée.

3. Pour atteindre ces objectifs, une stratégie de communication efficace est nécessaire afin de fluidifier la communication interne et externe et les discussions sur les résultats, les bonnes pratiques et les enseignements tirés. En outre, elle devrait cibler les décideurs afin de traiter des grandes questions stratégiques telles que l'appui à la planification intégrée des aires côtières et marines, leur gestion et les besoins en matière d'application de la loi. Une telle stratégie devrait également cibler d'autres publics clés, tels que les gestionnaires d'aires marines protégées et les principaux acteurs intéressés par ces aires afin d'améliorer l'efficacité de leur gestion dans les pays ciblés et en Méditerranée, ainsi que le secteur privé, afin d'encourager la diversification de l'économie locale et de faire en sorte que les populations locales concernées disposent d'un revenu durable.

4. Dans ce contexte, le plan de communication et de visibilité actuel vise à identifier les objectifs clés, les groupes cibles et les activités de communication afin de répondre aux recommandations du suivi orienté vers les résultats menés par le projet de réseau d'aires marines protégées dans la Méditerranée (Med-MPA) et de veiller à la bonne diffusion des résultats obtenus par le projet.

5. Le plan de communication et de visibilité du projet IMAP-MPA s'articule autour des trois grands volets suivants :

- A. Objectifs et groupes cibles
- B. Activités de diffusion, de communication et de visibilité
- C. Ressources

2. Objectifs et groupes cibles

2.1 Objectifs généraux en matière de communication :

- Faire connaître et comprendre le projet IMAP-MPA, dont l'aide dont il bénéficie de la part de l'UE, les objectifs du projet, le rôle des parties contractantes et la contribution de ce projet aux efforts à plus grande échelle en lien avec la mise en œuvre de l'objectif n° 11 d'Aichi et du Protocole pour les aires spécialement protégées et la biodiversité par l'ensemble des pays méditerranéens, en vue d'obtenir l'adhésion et le soutien continu des différentes parties prenantes et partenaires tout au long de la mise en œuvre du projet.
- Mettre en évidence les activités importantes, diffuser les résultats et les réalisations.
- Faire valoir l'importance de la mise en place d'un réseau robuste pour la surveillance et l'évaluation, inclusif, bénéficiant d'une participation équilibrée des femmes et des hommes, et fondé sur le programme IMAP, tout autour de la mer Méditerranée.

- Faire valoir la nécessité de créer un réseau d'aires marines protégées et d'augmenter le nombre total d'aires marines protégées attirées et gérées dans la Méditerranée.

2.2 Groupes cibles :

Décideurs :

1. Personnes de contact désignées pour le projet IMAP-MPA, représentants et représentantes de l'Algérie, de l'Égypte, d'Israël, de la Jordanie, du Liban, de la Libye, du Maroc, de la Palestine et de la Tunisie, y compris, mais sans s'y limiter : fonctionnaires, décideurs politiques, ministères concernés (c'est-à-dire les Ministères de l'environnement, de la pêche, du tourisme, de l'aménagement du territoire et de la mer, des forêts, de l'agriculture, de l'eau, du développement local, etc.)
2. Représentants et représentantes des institutions nationales de recherche.
3. Personnes de contact nationales du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) et du SPA/RAC.
4. Autres personnes de contact nationales des Centres d'activités régionales concernés.

Gestionnaires d'aires marines protégées :

1. Gestionnaires d'aires marines protégées et autres acteurs prenant part à la création ou à la gestion d'aires marines protégées en Algérie, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, en Libye, au Maroc, en Palestine et en Tunisie.
2. Gestionnaires d'aires marines protégées au niveau méditerranéen.

Experts et scientifiques :

1. Membres du groupe spécial d'experts sur les aires marines protégées en Méditerranée (AGEM).
2. Experts participant aux groupes de correspondance sur l'approche écosystémique dans le cadre de la convention de Barcelone.
3. Scientifiques, institutions scientifiques et réseaux concernés autour de la Méditerranée.

Utilisateurs d'aires marines protégées :

1. Divers acteurs prenant part à l'utilisation des aires marines protégées dans les pays partenaires : pêcheurs, secteur touristique local et autres opérateurs économiques concernés, populations locales, organisations de la société civile, etc.

Autres projets et initiatives pertinents :

1. Autres projets, initiatives et mécanismes régionaux (méditerranéens) (ex. : UICN Med).
2. Autres organisations intergouvernementales et conventions ou accords pertinents (ex. : Convention sur la diversité biologique, Commission générale des pêches pour la Méditerranée, Accord sur la conservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente).

2.3 Objectifs spécifiques pour chaque groupe cible, en lien avec les objectifs de l'action et les différentes phases du cycle du projet

- Décideurs : Les décideurs et décideuses sont conscients de l'importance de la mise en œuvre de l'approche écosystémique et du programme IMAP en vue de parvenir à un bon état écologique, d'atteindre l'objectif n° 11 d'Aichi en Méditerranée et de contribuer au cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.
- Gestionnaires d'aires marines protégées : Les gestionnaires d'aires marines protégées et les autres acteurs concernés sont informés des principaux objectifs et de l'état d'avancement du projet, sont

formés et participent à la production de solutions de gestion. Ils contribuent activement à leur mise en œuvre aux niveaux local, national et régional et veillent à la poursuite, au suivi et à la reproduction des activités du projet. Ce groupe cible est important pour la durabilité des actions proposées.

- Experts et scientifiques : Les scientifiques sont informés des principaux objectifs, résultats et étapes du projet, et participent à la définition de solutions de gestion des aires marines protégées et à l'élaboration de la stratégie de développement des aires marines protégées (à l'échelle locale et régionale), ainsi qu'aux activités nationales et régionales du projet (en coordination avec les autorités nationales compétentes). Ils et elles sont également informés du programme IMAP et contribuent à la réflexion et à la mise en œuvre du suivi de la biodiversité.
- Utilisateurs d'aires marines protégées : Les utilisateurs et utilisatrices des aires marines protégées sont conscients des principaux objectifs du projet et de leur importance, du potentiel de conservation et de protection des aires marines protégées, de leurs répercussions socioéconomiques et des moyens de surmonter ces répercussions, contribuent à leur mise en œuvre dans la mesure du possible et soutiennent partiellement ou totalement les actions en faveur de la conservation et du suivi de la biodiversité.
- Autres projets et initiatives pertinents : les publics cibles sont informés de la manière dont le projet IMAP-MPA contribue à la protection et au rétablissement de la biodiversité dans la région méditerranéenne, ainsi que des synergies et des possibilités de collaboration pour les phases actuelles et futures. Ce groupe cible est également important pour la durabilité de l'action proposée.

3. Activités de communication régulières (non liées à des réunions, ateliers ou événements) :

- Faire ressortir les résultats, les outils de communication, les guides, les résultats obtenus et les enseignements tirés grâce à un document de communication commun élaboré par les partenaires du projet ; ce document sera distribué par chaque organisation dans son bulletin d'information électronique (y compris le bulletin d'information du Plan d'action pour la Méditerranée) et sur ses sites internet et pages de réseaux sociaux, ainsi qu'à l'occasion des événements organisés par elle.
– Public cible : tous les groupes cibles.
- Créer le site internet du projet IMAP-MPA, les sites internet du PNUE-MPA et du SPA/RAC, et les actualiser régulièrement – Public cible : décideurs, gestionnaires et scientifiques
- Les résultats du projet national sont communiqués par les partenaires locaux via les médias locaux (TV, radio, presse) et les réseaux sociaux – Public cible : décideurs et utilisateurs
- Mise à jour de la base de données en ligne sur les aires marines protégées en Méditerranée (MAPAMED) – Public cible : scientifiques et utilisateurs
- Publication et diffusion du rapport du Forum 2020 des aires marines protégées et du document stratégique sur ces aires – Public cible : tous les groupes cibles
- Publication de tous les documents et produits créés dans le cadre du projet.

3.1 Nature et type des activités :

- Élaboration de messages clés qui s'adressent efficacement aux publics cibles.
- Participation lors de réunions et d'événements pertinents et présentations sur le projet (tout au long de la mise en œuvre du projet).
- Visibilité du projet dans tous les événements organisés ou co-organisés par le SPA/RAC et le projet IMAP-MPA. Le projet sera présenté comme une contribution importante du système PNUE/PAM sur les thèmes concernés.
- Les produits de communication et les informations relatives au projet figureront sur les plateformes existantes du système du PAM.
- Exposition des travaux en cours et des résultats du projet dans tous les événements et rencontres pertinents prévus par le PNUE/PAM.

- Conception et diffusion d'outils, de campagnes et d'initiatives de communication pour améliorer la visibilité du projet, communiquer sur le travail en cours et les résultats du projet, présenter les enseignements tirés et sensibiliser, informer et éduquer.
- Création d'un SharePoint pour diffuser les éléments utiles aux partenaires du projet (ex. : logos, référence à l'aide de l'UE, divers supports de communication tels que des dépliants et affiches pouvant être utilisés ou adaptés par les partenaires du projet, calendrier des réunions de coordination, etc.).
- Inclure au moins un article sur l'IMAP-MPA dans le [bulletin trimestriel du PAM](#).

3.2 Présence sur l'internet :

- Une page consacrée au projet sur le site internet du PNUE/PAM comprend toutes les informations requises et mettra en évidence le financement de l'UE comme il se doit, compte tenu des exigences de l'UE en matière de communication et de visibilité.
- L'équipe de communication de l'unité de coordination sera chargée d'actualiser cette page, et traitera également les demandes de l'équipe élargie du projet sous la supervision du bureau du coordinateur du PAM.

3.3 Réseaux sociaux

- Le compte Twitter du PNUE/PAM sera utilisé pour mettre en évidence le contenu du projet en employant l'identité de marque de l'UE. Le projet bénéficiera de la grande visibilité du compte Twitter du PNUE/PAM.
- Une fois la vidéo produite, elle sera publiée sur la nouvelle liste de lecture du PAM sur YouTube, hébergée par le PNUE, qui servira de dépôt.
- L'unité de coordination du PAM exposera et diffusera les produits de communication sur les plateformes et chaînes des systèmes du PAM, y compris les plateformes sociales gérées par les centres d'activités régionales, le cas échéant.

3.4 Évènements à venir concernant les communications :

6. L'exécution du projet sera finalisée d'ici août 2023 ; les produits et les résultats obtenus par le projet seront présentés et diffusés lors de plusieurs manifestations qui auront lieu tout au long de la mise en œuvre du projet.

- Réunion de lancement et conférence de presse ;
- Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN (septembre 2021, Marseille) : manifestation visant à mettre en évidence les activités en Méditerranée concernant les aires marines protégées, à partir des résultats du projet ;
- Forum 2020 des aires marines protégées en Méditerranée (28 novembre - 1^{er} décembre 2021, Monaco et en ligne).
- 22^e Conférence des Parties contractantes à la Convention de Barcelone en décembre 2021 à Antalya, en Turquie.
- 1^{ère} Journée des ASPIM, 15 mai 2022 (en ligne) et 20 mai 2022, à Monaco
- 15^e Conférence des Parties contractantes à la Convention sur la diversité biologique en décembre 2022, à Montréal (Canada)
- Cinquième Congrès international sur les aires marines protégées (Vancouver, Canada, 3-9 février 2023).
- 2^e journée des ASPIM, 15 avril 2023

7. Tous les documents du projet ainsi que le matériel de communication et de visibilité seront conformes au [manuel de communication et de visibilité de l'UE pour l'action extérieure de l'UE](#), qui doit être respecté

pendant la mise en œuvre du projet par le PNUE-PAM et le SPA/CAR ainsi que par les autres partenaires ou sous-traitants.

3.5 Résultats attendus et indicateurs connexes

8. Conformément aux objectifs définis au point 2 du présent Plan de communication et de visibilité, les résultats attendus en matière de communication et de visibilité pour le projet (et les indicateurs correspondants) sont les suivants :

- i. Les parties prenantes et les principaux décideurs sont davantage conscients de la valeur ajoutée et des effets positifs d'aires marines protégées écologiquement représentatives, interconnectées et bien gérées. **INDICATEUR** : nombre de parties prenantes et de décideurs formés et informés sur les valeurs des aires marines protégées ;
- ii. L'appui de l'UE au projet et à la Convention de Barcelone est visible. **INDICATEUR** : nombre de rapports et de publications mentionnant le projet et ses résultats, conformément aux lignes directrices relatives à la visibilité des projets financés par l'UE, et mis en œuvre par quatre partenaires. D'autres indicateurs peuvent être : le nombre de personnes à qui les documents seront transmis, le nombre de personnes consultant le site internet du projet, et le nombre de personnes téléchargeant des documents à partir du site internet du projet.
- iii. La communauté scientifique active dans le domaine de la recherche et de la conservation de l'environnement marin est informée de la progression du projet et des enseignements tirés afin de fournir des éléments pour les futures orientations en lien avec la gestion des aires marines protégées. **INDICATEUR** : nombre de communications, publications, affiches et discussions diffusées auprès d'entités scientifiques. D'autres indicateurs peuvent être : le nombre de personnes à qui les documents seront transmis, le nombre de personnes consultant le site internet du projet, et le nombre de personnes téléchargeant des documents à partir du site internet du projet.
- iv. Les différents acteurs et partenaires prenant part à la mise en œuvre du projet sont conscients de l'importance des aspects liés à la problématique femmes-hommes. **INDICATEUR** : nombre de communications, publications, affiches et discussions diffusées auprès des parties prenantes. D'autres indicateurs peuvent être : le nombre de réunions et d'actions tenant compte de la problématique femmes-hommes organisées, le nombre de personnes consultant l'article relatif à la problématique femmes-hommes sur le site internet du projet, et le nombre de personnes touchées par un produit de communication portant sur des aspects ayant trait à cette problématique.

4. Ressources

4.1 Ressources humaines

9. Les actions de communication et de visibilité seront mises en œuvre par le gestionnaire du projet IMAP-MPA en coordination et en communication avec le ou la responsable de la communication du PNUE/PAM pour parvenir à une mise en œuvre harmonieuse du projet et pour s'assurer l'appui du SPA/RAC et des autres partenaires du projet.

4.2 Ressources financières :

10. Le budget pour les activités de communication et de visibilité a été inclus dans le budget des activités du projet. En outre, le budget des frais de voyage de la proposition de projet comprend également un financement approprié pour prendre en charge les activités de sensibilisation nécessaires et la participation à des réunions régionales et internationales pertinentes, le cas échéant.

5. Produits de communication et de visibilité déjà réalisés

11. Une section dédiée au projet a été créée sur le site internet du PNUE/PAM sous la rubrique [Projets](#), ainsi que sur le site internet du SPA/RAC, où a été ajoutée une [page spécialement consacrée au projet](#).

12. Les principales manifestations organisées dans le cadre du projet ont été annoncées sur les sites internet du PNUE/PAM et du SPA/RAC et sur les pages de réseaux sociaux :

- Organisation du premier Comité de pilotage et de la réunion de lancement du projet IMAP-MPA financé par l'UE, le 10 mars 2020 à Tunis :
 - <https://web.unep.org/uneppmap/imap-mpa-project-new-drive-strengthen-integrated-monitoring-and-biodiversity-conservation>
 - <https://publish.twitter.com/?query=https%3A%2F%2Ftwitter.com%2FUNEPMAPNews%2Fstatus%2F1241368761355186176&widget=Tweet>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1237308893518323713?s=20>
 - <http://www.rac-spa.org/node/1833>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/2965739293474477>
- Organisation de la réunion nationale de lancement du projet en Tunisie (vidéoconférence, 7 octobre 2020) :
 - <http://rac-spa.org/node/1947>
 - <https://twitter.com/UNEPMAPNews/status/1329014493444247552>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1314499712532312064?s=20>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3538806132834454>
- Organisation de la réunion nationale de lancement du projet en Libye (vidéoconférence, 28 octobre 2020) :
 - <https://www.rac-spa.org/node/1962>
 - <https://twitter.com/UNEPMAPNews/status/1329014493444247552>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1323237346519691265?s=20>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3595083417206725>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3609065505808516>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3595012757213791>
- Publications relatives aux Forum 2020 des aires marines protégées :
 - <http://www.rac-spa.org/node/1959>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3256233241091746>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3678091028905963>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3670451573003242>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3570056133042787>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/3570056133042787>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1331556867169017857?s=20>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1318848868323414016?s=20>
- 1^{ère} journée des ASPIM
 - <https://www.unep.org/uneppmap/news/press-release/spami-day-new-observance-dedicated-biodiversity-protection-mediterranean>
- Publications relatives au projet IMAP/MPA dans le bulletin d'information du PNUE/PAM :
 - <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/med-news-03-2020/launching-of-the-2020-mediterranean-mpa-forum-process>

- <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/med-news-03-2020/monitoring-and-assessment-in-mpas-to-feed-into-unesp-map-reports-on-environmental-status-in-the-mediterranean>
- <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/med-news-03-2020/kick-off-meeting-of-the-eu-funded-imap-mpa-project-in-tunisia>
- <http://www.info-rac.org/en/communication/newsletter/newsletter-archive/med-news-02-2020/imap-mpa-project-a-new-drive-to-strengthen-integrated-monitoring-and-biodiversity-conservation-in-the-mediterranean>
- À l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2021, une communication a été produite consistant en de brèves histoires mettant en lumière le travail des femmes au sein et autour des aires marines protégées, en portant un accent particulier sur les femmes travaillant dans de potentielles aires marines protégées du projet IMAP-MPA (ex. : la gestionnaire de la réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban, les pêcheuses actives autour de la future aire marine protégée de l'île de Kerkennah en Tunisie, etc.).
 - <http://www.rac-spa.org/node/2019>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1368874692925419521>
 - <https://twitter.com/UNEPMAPNews/status/1368867088971010048>
- La Journée internationale de la diversité biologique (22 mai 2021) a été célébrée par un long article soulignant la contribution du projet à la protection de la biodiversité. Cet article a été diffusé par le biais des réseaux sociaux :
 - <https://twitter.com/UNEPMAPNews/status/1395692973384511492>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4165181143530280>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6801546106040836096>
- La contribution du projet IMAP-MPA à l'élaboration des éléments d'évaluation de l'IMAP CI sur la biodiversité discutée par l'OWG et approuvée par les réunions des CORMON (vidéoconférence, juin 2021 et mars 2022) :
 - <http://rac-spa.org/node/2081>
 - <https://www.facebook.com/648650728516690/posts/5140842625964122/?d=n>
- Présentation des résultats du projet lors du Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4478554085526316>
- Publications relatives aux Forum 2020 des aires marines protégées :
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4743396702375385>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4743850508996671>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4743916182323437>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4746443295404059>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4749916308390091>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4750771738304548>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1465993400809934855>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1465615251668353024>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1465347085541249036>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1465265859052589059>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6871033366502813696>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6871033366502813696>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6871117944038965248>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6871377822166892544>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6871378667885404160>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6871756229409071104>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6871837038111457281>

- <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6913030392925024256>
- Signature du protocole d'accord avec le Ministère libyen de l'environnement :
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4800736836641371>
- Lancement de l'étude de classification de l'aire marine et côtière de l'île de Rachgoun en Algérie
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/4573569549358102>
 - <https://twitter.com/SPARACinfos/status/1445703672239833089>
- Lancement officiel de la procédure de classement de l'aire marine et côtière de l'île de Rachgoun, en Algérie
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/5145685725479812>
 - <http://www.rac-spa.org/node/2172>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6914903852060131328>
- Formation pour 24 gestionnaires et planificateurs d'aires marines protégées d'Algérie, d'Égypte, du Liban, de Libye, du Maroc et de Tunisie sur la bonne gestion et la viabilité financière des aires marines protégées méditerranéennes.
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/501192465522587>
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6897543061208195072>
- Atelier sur la méthode d'élaboration du plan de gestion de la réserve nationale de la côte de Tyr
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6905119585838977024>
 - <https://www.facebook.com/SPARACinfos/posts/5074514775930241>
- Réunion de coordination avec les représentants du Ministère égyptien de l'environnement au Caire sur la mise en œuvre des activités du projet IMAP-MPA
 - <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:6915688478630387712>
- Participation à des événements régionaux et internationaux pour présenter le projet IMAP-MPA :
 - Présentation du projet au Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN lors de la session « Coopération régionale et internationale pour la Méditerranée : atteindre le bon état écologique pour la mer Méditerranée » <https://www.iucncongress2020.org/programme/official-programme/session-52588>
 - Présentation du projet au Forum des aires marines protégées en Méditerranée à Monaco lors de la manifestation parallèle « Stratégies et activités dans le cadre de la Convention de Barcelone en faveur des aires marines protégées dans la Méditerranée » https://medmpaforum.org/SE01_fr
 - Grâce à l'aide fournie par le projet, toutes les sessions du Forum sont disponibles en ligne <https://www.youtube.com/channel/UCSp0T2hZFfgMhGGVvftCYA/videos> et une vidéo de présentation du Forum a été produite <https://youtu.be/Op6trGmthhg>.
 - Réalisation d'une vidéo sur les projets financés par l'UE, y compris l'IMAP-MPA, à l'occasion de la 22^e CdP à la Convention de Barcelone. Cette vidéo a été diffusée sur un écran géant dans le hall d'exposition et partagée sur la page internet de l'exposition virtuelle « Deux ans de réalisations de la Convention de Barcelone », ainsi que sur le panneau géant comprenant des informations sur les trois projets financés par l'UE, préparé par l'INFO/RAC pour la 22^e Conférence des Parties. <http://www.info-rac.org/cop22exhibition/>
 - Communication à la Conférence des Parties (lien vers les vidéos) :
 - Anglais : <https://youtu.be/0RPbPoOul88>
 - Français : <https://youtu.be/MyRV6Bfstak>
 - Arabe : <https://youtu.be/CHauC9wMGz0>
 - Espagnol : <https://youtu.be/CpF8GcR7NWQ>

- À l’occasion de la Monaco Ocean Week, organisation d’un évènement intitulé « Le Forum 2020 et la Feuille de route des aires marines protégées en Méditerranée : enjeux et solutions pour l’après-2020 »
- 15^e CpP à la CDB : <https://www.youtube.com/watch?v=CGeZOIKcqQ>
- Il convient également de noter que la première phase de la classification de l’île de Rachgoun en Algérie a été largement couverte par les médias nationaux. Il s’agit notamment de :
 - Un reportage de la télévision nationale Ennahar News :
<https://drive.google.com/file/d/1xbHnDCfLHFhaVekm2TXltaJgFW3lZm2z/view?usp=sharing>
 - Un article du journal Ennahar :
<https://drive.google.com/file/d/1lQ3YnZIH9JaNzKbLdG95AcRn2JkbqUjk/view>
 - Un article du journal El Watan : <https://www.elwatan.com/pages-hebdo/magazine/vers-le-classement-de-lile-rachgoun-a-ain-temouchent-07-10-2021>
 - Une émission spécialisée « Ecologia » sur la radio locale, d’une durée de 60 minutes, entièrement consacrée au projet de classification :
<https://drive.google.com/file/d/1KARHiVYxgjAJnvw5S8KAHpxdyfJP57TY/view?usp=sharing>
- À l’occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2022, le projet IMAP-MPA a été mentionné sur le blog du coordinateur du PNUE-PAM, ainsi que les autres projets financés par l’UE et le programme MED, en tant qu’élément clé de l’intégration de la problématique femmes-hommes dans la région et au sein du système du PNUE-PAM :
 - <https://www.unep.org/uneppmap/fr/news/blogpost/legalite-des-sexes-pour-les-personnes-et-la-nature-en-mediterranee>

13. En outre, un [article](#) a été publié sur le site internet du PNUE/PAM le 18 novembre 2020, soulignant l’importance de la surveillance et de l’évaluation dans les aires marines protégées et expliquant la façon dont elles pourraient être intégrées dans les rapports du PNUE/PAM sur l’état de l’environnement dans la Méditerranée.

14. Pour mieux communiquer et sensibiliser aux bénéfices des aires marines protégées et à leur rôle en tant qu’outil efficace de conservation et de gestion dans les pays arabes de l’est et du sud de la Méditerranée, le SPA/RAC, par le biais du projet IMAP-MPA et en étroite collaboration avec le Partenariat pour l’étude interdisciplinaire des océans côtiers, l’Université de la Côte d’Azur et la Fondation Prince Albert II de Monaco, a produit la version en langue arabe du livret : « *La science des aires marines protégées* ». Ce livret résume les éléments scientifiques qui tendent à démontrer que des aires marines protégées efficaces peuvent encourager la régénération des ressources marines, favoriser la pêche, améliorer les moyens d’existence locaux et stimuler le tourisme durable. Il explique également comment une protection plus efficace dans les aires marines protégées pourrait bénéficier à la région méditerranéenne. Ce livret, qui vient d’être imprimé, sera diffusé auprès de la communauté arabe de la biodiversité marine dans la Méditerranée.

15. Une réflexion a été initiée en décembre 2020 entre le PNUE/PAM et le SPA/RAC pour célébrer la Journée internationale de la femme le 8 mars 2021 en communiquant, par le biais de brèves histoires mettant en lumière le travail accompli par les femmes au sein et autour des aires marines protégées, en portant un accent particulier sur les femmes travaillant dans de potentielles aires marines protégées du projet IMAP-MPA (ex. : la gestionnaire de la réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban, les pêcheuses actives autour de la future aire marine protégée de l’île de Kerkennah en Tunisie, etc.).

16. Le projet a bénéficié d’une visibilité et d’une attention lors des réunions intégrées des Groupes de correspondance de l’approche écosystémique sur la surveillance du programme IMAP (CORMON), qui se sont déroulées par vidéoconférence du 1^{er} au 3 décembre 2020, ainsi que lors des réunions thématiques des CORMON et des personnes de contact des Centres d’activités régionales (en particulier du SPA/RAC) menées depuis 2020.